

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 42

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195178>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

un verre, épi il reste avec nous. Ça vaut-y pas bien mieux... Enfin, si on ne peut plus rien avoir, on ira se coucher à sec.

Lorsqu'ils eurent pris possession de leur chambre, Favey s'arrêta devant le grand lit à deux places en disant :

— Ça veut pas mal aller ; il est long ; on pourra au moins étendre les piautes ; j'aime pas dormir à crochet... Voyons, veux-tu te mettre au pied ou à la tête ? Moi, ça m'est éga.

— Y aura point de pied, ni de tête, nigaud... C'est-à-dire qu'en prenant chacun son coïssin, il y aura deux têtes.

— C'est vrai... Aïe !... J'ai un cor qui me fait si tellement souffrir !... Je suis content d'ôter mes souliers.

— Faut ça couper avec le rasoir par petites tranches, doucement ; mais faut pas entamer trop profond, parce qu'il n'y fait pas beau !

Tout en donnant ce conseil, Grognuz, déjà entièrement déshabillé, se promenait dans la chambre en disant : « Fait bon prendre le frais. »

Puis, s'approchant de la fenêtre ouverte et tournant le dos à Favey : « Quel beau temps !... Regarde voir cette lune ! »

Quelques instants plus tard, nos deux compagnons se fourraient au lit.

— Eh bien, nous allons tâcher de faire nono, beau-frère, dit Favey en s'étirant.

— Oui, mais tu me gratignes l'oreille avec tes ertets, lui dit Grognuz.

— Ah ! c'est ta tête qui est là ?... Alors, je vais biaiser.

Puis ils s'assoupirent, le silence se fit, et bientôt, gagnés par le sommeil le plus profond, ils se mirent à ronfler avec une telle force, une ampleur de notes, dont, — au dire du portier, — nul ne pourrait se faire une idée : vrai duo de trombone et de bombardon !

Vers trois heures du matin, après ce premier et lourd sommeil, Favey sauta à bas du lit. Encore tout étourdi et n'ouvrant les yeux qu'à demi, il se mit à chercher quelque chose en tâtonnant autour du lit.

— Que rebenes-tu tant par là ? demande Grognuz qui s'était réveillé.

— Je cherche le... Aïe !... Charrette !... quel betzet je me donne là à cette tonnerre de chaise !... Juste sur mon cor !...

Et Grognuz se retourna brusquement dans le lit, sans plus s'inquiéter de cet incident.

Quand son beau-frère voulut se recoucher, ses pieds rencontrèrent un gros obstacle qu'il cogna vigoureusement en maugréant :

— Dis donc, je peux pas entrer, tu te mets presque en travers.

Grognuz lui céda la place nécessaire en disant :

— J'sais pas où est mon coïssin.

— Moi non plus, mais ça fait rien... C'est tiurieux comme on a soiffe la nuit.

— A qui le dis-tu !

Et le sommeil reprenant le dessus, ils ne tardèrent pas à répéter leur duo nocturne avec quelques variantes.

Si l'ensemble laissait quelque peu à désirer, il faut l'attribuer au fait que les ronflements ne partaient pas du même chevet.

(A suivre.)

En brouette.

Les journaux français ont publié dernièrement la nouvelle d'un pari assez extraordinaire, par lequel M. et Mme Gallais, accompagnés de M. Storne, frère de cette dernière, se sont engagés à faire le tour du monde en brouette. Il n'y a qu'une brouette pour eux trois ; chacun, à tour de rôle, se fera véhiculer, durant deux heures, par un des trois partenaires, tandis que le troisième marchera en serre-file. La dame ne jouira d'aucun privilège. Quand son tour viendra, elle s'attellera à la brouette et poussera devant elle ou son frère ou son mari pendant les deux heures réglementaires. Le pari est, dit-on, de 25,000 fr.

En donnant l'itinéraire des trois voyageurs, les journaux se sont étendus sur les difficultés qu'ils rencontreront à traverser certains déserts de la Perse centrale qu'ils se proposent d'explorer au grand profit de la science, toujours en brouette.

Enfin, voici quelques-unes des réflexions très judicieuses que cette extravagance inspire aux *Annales politiques et littéraires*, par la plume spirituelle de Francisque Sarcey :

Le ménage Gallais et M. Storne sont partis dimanche dernier, en grand apparat, de la place de la Concorde, où la foule était nombreuse, et la brouette, pavée d'un drapeau tricolore, s'est mise en marche au milieu des acclamations de tous.

Pourquoi la foule applaudissait-elle ? A coup sûr, elle eût été bien en peine de le dire. Qu'y a-t-il de merveilleux à s'en aller sur les grandes routes, l'un assis dans une brouette et l'autre la poussant, de Paris à Venise, de Venise à Constantinople, quand il serait si simple de s'y rendre par les voies ordinaires, qui sont infiniment plus commodes et plus rapides ? Voilà un tour de force très inutile ; voilà beaucoup de temps, d'énergie et de patience dépensés en pure perte !

Jusqu'à Constantinople, les routes sont connues, et, s'il y en a de difficiles, elles sont après tout praticables. Mais de Constantinople, les brouettistes comptent se diriger vers la Perse et la traverser. Là, ils ne trouveront plus de chemins frayés ; ils tirent grand avantage de cette difficulté matérielle.

— Voyez, s'écrient-ils, quel est notre courage et notre endurance ! Nous nous engagerons dans des déserts que, depuis des siè-

cles, un pied humain n'a touché, et nous les traversons en brouette.

En brouette ! En êtes-vous bien sûrs, mes amis ? Invinciblement, me remonte à la mémoire le souvenir de ce pâtre landais qui avait parié d'aller de Paris à St-Pétersbourg, juché sur des échasses. Tout alla bien tant qu'il fut en France ; mais en Allemagne, il mit gaillardement ses échasses sous son bras et monta en chemin de fer. On le prit en flagrant délit ; il fut disqualifié et sifflé. Le fait est qu'il était dans son tort. Car il pouvait, lui, aisément, se tenir aux termes de son pari. Mais vous, cela vous sera t-il possible ? Vous voilà dans ces fameux déserts de la Perse : vous n'aurez ni pain, ni eau, et devant vous s'étend la plaine immense, brûlée du soleil, semée de crevasses, où pullulent les microbes de la fièvre. Vous y êtes seuls tous trois, puisqu'aucun Européen n'osera vous y suivre, puisque le pays manque d'indigènes. Que ferez-vous de votre brouette ?

Entre nous, si vous vous obstinez à vous brouetter les uns les autres, au lieu de marcher gaillardement de compagnie, vous serez des idiots. Vous parlez, ou vous faites parler dans les journaux des découvertes que vous vous proposez de faire dans ces régions inexplorées, et de l'avantage qui en résultera pour les sciences géographiques !

Mais si telle est votre intention, à quoi vous sert votre brouette ?... Il y a cent à parier contre un que vous la pousserez vide devant vous, chacun à votre tour, et vous aurez cent fois raison d'en prendre ainsi à votre aise avec elle ; mais alors ce n'était pas la peine de l'emporter.

Convenez-en, vous n'avez eu d'autre idée que d'exciter, au départ, la curiosité et l'étonnement des badauds ; de faire de l'épate, comme on dit dans l'argot parisien. Ce n'est pas là un sentiment très relevé, ni qui mérite l'approbation des hommes de bon sens.

A l'occasion du séjour à Paris du prince Lobanof, ministre des affaires étrangères de Russie, les journaux français racontaient cette amusante anecdote :

Le compositeur Victorin Joncières se trouvait à Uriage, il y a quelques années, pendant la saison. A cette époque, il n'y avait pas de Casino, de lawn-tennis, la bicyclette n'était pas encore inventée ; bref, les distractions étaient rares, et un groupe d'amateurs se réunissait chaque après-midi pour enlever des montgolfières, sur la petite place où, depuis, a été construit le Casino. C'était Joncières qui dirigeait la manœuvre et qui, au moment où la montgolfière, gonflée par un feu de paille, était prête à partir, attachait l'éponge imbibée d'esprit de vin et l'enflammait.

Or, un jour, au moment décisif, Joncières s'aperçoit que l'éponge est sèche et que la bouteille est vide. « Courez vite chez l'épicier m'acheter quatre sous d'esprit de vin », dit-il à un des spectateurs, en lui tendant la bouteille. Le monsieur disparaît, tandis que Joncières et ses aides soutiennent le ballon qui menace de s'affaisser. Enfin le monsieur revient, haletant, avec la bouteille pleine ! Joncières la saisit fiévreusement, verse le contenu sur l'éponge, y met le feu, et la

montgolfière s'élève majestueusement dans les airs aux applaudissements de la foule.

Alors Joncières songe à remercier et à rembourser son complaisant collaborateur, auquel il offre les vingt centimes qu'il a avancés pour l'esprit de vin. Celui-ci, souriant, repousse doucement la main qui lui tend les deux pièces de cuivre et offre sa carte, sur laquelle Joncières lit avec stupéfaction :

PRINCE LOBANOF-ROSTOWSKY
Ambassadeur de *Sa Majesté le tsar.*

VIENNE.

Inutile de dire qu'il se confondit en excuses pour le sans-façon dont il avait usé avec un si grand personnage; mais l'ambassadeur de Russie se montra tout à fait bon prince, et, depuis cette époque, on a pu le voir, maintes fois, se promener dans le parc d'Uriage, avec le compositeur qu'il honore de son amitié.

Une amusante gravure vient de paraître dans un journal illustré de Paris. Elle représente un voyageur arrivant dans un des grands hôtels de la capitale, sa valise à la main, et demandant une chambre. L'hôtelier s'excuse de ne pouvoir le loger, disant : « Monsieur, je n'ai plus une seule chambre : à tous les étages il y a des rois ! »

Paris, en effet, a reçu depuis quelque temps une jolie série de Majestés et d'Altesses. Aux dernières courses de Longchamp, où se trouvait le Président de la République, on remarquait à ses côtés le roi de Portugal, le grand-duc Constantin et le prince royal de Grèce ; à quelques pas de là se trouvait le roi des Belges, qui lui aussi avait pris place dans la tribune présidentielle. Précédemment, Paris avait reçu la visite du roi de Grèce.

L'horlogerie dans le monde.

La puissance des moyens de production de l'horlogerie dans quelques-unes des grandes fabriques des deux continents est digne d'être signalée. D'après une revue américaine, la *National Watch Company*, située à Elgin, Kane County (Illinois), les ouvriers sont arrivés à livrer une montre en six heures. Le temps habituellement employé est huit heures.

La *National Watch Company*, à présent l'une des plus importantes manufactures des Etats-Unis, produit 2500 montres par jour. Vient ensuite la fameuse compagnie américaine des montres Waterbury, dont les six cents ouvriers fabriquent en moyenne 1700 montres par jour, ce qui représente à peu près une production de 3 montres par minute. La Suisse tient une bonne place comme centre manufacturier, de même pour le chiffre de sa production. On y compte 92 fabriques employant 8000 ouvriers, livrant annuellement 3,500,000 montres évaluées environ à 137 millions de francs.

Le pays de Montbéliard, en France, est un des centres de fabrication des plus considérables. La production de quelques-unes de ces usines, dont les moteurs sont l'eau et la vapeur, est telle que, à Beaucourt, où MM. Jappy

et Cie occupent de 1200 à 1500 ouvriers, un seul atelier peut produire par jour de 1000 à 2000 pendulettes, réveils ronds, carrés, réveils à musique, réveils sonneries huitains, montés dans des boîtes de grande variété de formes et de modèles. Afin d'obtenir une fabrication uniforme et économique, les mêmes rouages sont intelligemment utilisés et disposés dans des cages de même hauteur qui servent pour chaque genre de pièces. Le nombre de montres finies fabriquées dans cette même usine est de 1000 à 2000 par jour.

Vieux droit.

Plaict général de Lausanne, en 1368.

Item celui qui coupe des arbres près des chemins et des rues doit crier deux fois à haute voix aux passants : *gare, gare*, après quoi, si quelqu'un est frappé, blessé ou endommagé par la chute de l'arbre, ou même s'il est tué, celui qui le tue n'est point obligé d'en souffrir ni de payer aucun bamp au Seigneur, et n'est point sujet à aucune peine, ni échute, ni commise quelconque.

En 1613, on trouvait le code de 1368 vieilli et on en ordonna la révision et l'amélioration. La disposition ci-dessus, relative à la coupe des arbres, fut donc modifiée comme suit :

Si aucun coupant un arbre vient à offenser ou tuer un passant.

Si aucun coupe un arbre ou partie d'icelui et il ne crie avant que le dit arbre tombe par trois fois *gare*, et si tel arbre par sa chute offense quelque passant, icelui est tenu à l'offense et blessure, voire même responsable de sa mort si elle s'en suivait, encore qu'il ne l'aura fait de guet à pens, ou malicieusement, sauf la grâce du Souverain.

L'amélioration apportée à cette loi, après deux siècles d'expérience, et qui consistait à crier trois fois *gare* au lieu de deux était, nous semble-t-il, un progrès un peu lent !

Dans les cours des collèges et des écoles de Lausanne, on disait encore, il n'y a pas très longtemps, parmi les écoliers, comme loi entre enfants, lorsqu'il s'agissait de jeux dans lesquels on lâchait des pierres ou des bâtons : *Qui dit gare n'a point de tort.*

Voici un des paragraphes du serment des assesseurs de justice d'après l'ancien coutumier, en usage à Châteaud'Ex.

Les dits justiciers ne devront non plus recevoir aucun dons ni présents excepté des poissons et venaison qui leur pourraient être envoyés. Cela leur est permis de les recevoir sans contrepartie. Ils prétendent aussi serment d'administrer et tenir une même justice tant au pauvre comme au riche, et comme un chacun s'entend selon son honneur et conscience.

Comme il n'y a pas mal de gourmets et d'amateurs de bonne chère parmi les hommes de loi, nous ne comprenons pas très bien comment leur impartialité pouvait être complètement rassurante pour les deux parties quand l'une de celles-ci

avait eu soin d'envoyer à l'avance « poisson ou venaison », et que l'autre ne l'avait pas fait.

THÉÂTRE. — C'est avec grand plaisir que nous avons assisté à la représentation de jeudi. La manière dont *Froufrou*, — pièce héritée de difficultés d'interprétation, — nous a été donnée, a confirmé notre première impression ; c'est-à-dire que l'ensemble de la troupe de M. Scheler est très satisfaisant, et que ses artistes ont droit à notre bienveillance et à nos encouragements.

Nous n'avons peut-être jamais eu aussi bien, et, dans une ville où le théâtre n'est favorisé d'aucune subvention, où le directeur doit supporter à lui seul toute la charge d'une entreprise aussi ingrate et difficile, il n'est guère permis d'exiger davantage.

Nous avons cependant entendu exprimer certaines critiques : « Il faudrait à *Froufrou* quelques printemps de moins », disaient quelques-uns. C'est vrai, mais comme elle rachète vite, par la grâce de son jeu, la netteté de sa diction et la vie qu'elle apporte sur la scène, ce défaut, bien pardonnables, après tout. Elle a eu de superbes moments, et la salle, vivement impressionnée, ne lui a point ménagé les applaudissements.

On désirerait chez M. Mass un peu plus de chaleur, de souplesse et d'aisance. Il saura espérer de ce, tenir compte de ces observations et tout s'arranger.

Quant à M. Dauriac, il a pour lui d'unanimes éloges et le mérite bien.

M. Daubrel a rendu fidèlement, nous semble-t-il, le caractère du frivole Brigard ; et Mmes Dorval et Delacroix ont fait grand plaisir. Cette dernière a rendu avec beaucoup de sentiment et d'expression le rôle épique de Louise.

En somme, belle soirée. Demain, dimanche, *Martyre*, drame en cinq actes, de d'Ennery, grand succès de l'Ambigu.

Les commerçants se plaignent toujours.

Après une des dernières averses, l'ami d'un marchand de parapluies croit devoir le complimenter.

— J'espère que vous en vendez des parapluies !

Le marchand grincheux :

— Possible, mais mes ombrelles ?

L. MONNET.

SOUSCRIPTION

du « *Conteur Vaudois* » en faveur du Monument Ruchonnet.

Liste précédente . . Fr. 68 —
Edelweiss cigarettes » 5 —
Total Fr. 73 —

AGENDAS DE BUREAUX
POUR 1896
PAPETERIE L. MONNET
3, Pépinet, 3

LAUSANNE.— IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.